

Lettre d'informations municipales



N° 98 - Février 2021

Au Sommaire :

Le mot de l'adjoint

Etat civil

Extraits des comptes rendus du conseil municipal

Au fil des dossiers

Les associations

Horaires d'ouverture de la Mairie (adaptés au couvre feu) :

- **Lundi** : 16h30 -17h45
- **Mardi** : 10h-12h
- **Mercredi** : fermeture
- **Jeudi** : 16h30 -17h45
- **Vendredi** : 10h-12h
- Le site et un cahier en mairie sont à votre disposition pour recueillir vos remarques et suggestions.

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous :

- **Lundi 16h30-17h45**
Claudine COURT
- **Mardi 10h-12h** :
René HRYNIOW
- **Jeudi 16h30-17h45**
Claudine COURT
- **Vendredi 10h-12h** :
René HRYNIOW

Horaires de la bibliothèque (gratuite) :

- **Lundi et vendredi** : 16h30 – 17h45
- **Mercredi et samedi** : 11h-12h

Horaires d'hiver de la déchetterie de Montrond (du 1^{er} octobre au 31 mars) :

- **Lundi** : 14h - 17h
- **Mardi au Samedi** : 9h - 12 h / 14h - 17h

Les déchetteries sont fermées les jours fériés
Informations consultables sur le site de la mairie

Mairie de Boisset-lès-Montrond

1 Place de l'église 42210 Boisset-lès-Montrond
Tél. : 04 77 54 40 16

Courriel : mairie.boisset42@wanadoo.fr

Site de la mairie :

www.boisset-les-montrond.com

 Mairie de Boisset-lès-Montrond

Site de Loire Forez Agglomération:
www.loireforez.fr

Le mot de l'adjoint :

Bonjour à tous,

Je profite de cette occasion pour remercier les habitants de Boisset et Mme le Maire pour la confiance qu'ils m'ont accordé en me permettant de faire partie des élus.

Un certain nombre de projets initiés par la municipalité précédente ont été finalisés récemment dont l'éclairage du stade de foot ainsi que le chauffage et l'éclairage de la salle des sports.

Les Boissetaires noteront également que l'équipe du service technique s'est renouvelée et enrichie d'un nouvel employé.

N'hésitez pas à la solliciter pour faire remonter des informations concernant la commune, je suis à son écoute au quotidien.

Le projet marquant de l'année 2021 sera l'agrandissement de la cantine scolaire ainsi que la modification des accès et des bâtiments.

Ce projet représente un investissement important, tant financier qu'humain.

Toute l'équipe du conseil municipal est consciente de l'enjeu et œuvre au quotidien pour faire avancer ce dossier.

Merci à tous pour votre confiance, prenez soin de vous, à bientôt pour de nouveaux challenges.

Gilles PERRONNET

Adjoint au maire en charge des bâtiments communaux, ordures ménagères, environnement, sécurité.



DÉCÈS

Nos sincères condoléances à la famille de :

- Thérèse BONNEFOI, décédée le 28 décembre à l'âge de 87 ans,
- Michèle DESCOURS, décédée le 11 janvier à l'âge de 73 ans,
- Huguette CESAR, décédée le 15 janvier à l'âge de 85 ans.

MARIAGE

Toutes nos félicitations à Danielle MONDIERE et Stéphane AURAND unis le 12 décembre.

La boîte à pain sera opérationnelle début mars

Opération "J'aime La Loire propre" samedi 6 mars au Complexe Sportif Pierre Magat à 8h30

La Cérémonie de la fin des événements d'Algérie (19 mars 62) aura lieu vendredi 19 mars à 18h30 à CHALAIN LE COMTAL

Conseil Municipal du lundi 9 novembre 2020

Présentation et vote des comptes Administratif et Gestion 2019 du CCAS :

Section Fonctionnement	Dépenses	3 089.05 €
	Recettes	49.48 €

Règlement intérieur : le conseil municipal l'approuve à l'unanimité.

Création d'une régie : annulée suite à la constitution d'un nouveau bureau de l'association cantine.

Rétrocession parcelle :

La parcelle cadastrée Section AE, numéro 157, d'une surface de 123 m², propriété des Consorts JOASSARD, constitutive d'un délaissé d'alignement, est cédée à titre gratuit.

Le Cabinet DUSSAUD-PAGNON est chargé de rédiger l'acte.

Taxe d'aménagement :

Celle-ci, Instaurée depuis 2014 au taux de 5 % sur tout le territoire de la commune, est renouvelée pour 3 ans.

Les abris de jardin soumis à la déclaration préalable sont exonérés.

Extension du parking du Lavoir :

La mairie sollicite les services du Cabinet DUSSAUD-PAGNON. Les frais afférents à ladite mutation foncière seront supportés par la commune à savoir les frais d'acte, les frais d'achat à 50 centimes d'euro le m² ainsi que le bornage de la nouvelle parcelle.

Questions diverses :

Ecole : pour faire suite à la demande de modification des travaux par le corps enseignant, le conseil municipal décide de garder le projet initial.

Bibliothèque : création d'un drive pour la période du confinement.

Boîte à pain : la mise en conformité du branchement électrique a été validée : nous allons pouvoir signer la convention avec la boulangerie "Vert Griotte".

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



La bibliothèque de Boisset-lès-Montrond est une bibliothèque municipale qui fonctionne en réseau. Ce réseau COPERNIC rassemble 3 médiathèques, 56 bibliothèques et 3 ludothèques sur le territoire de Loire Forez agglomération.

La bibliothèque de Boisset-lès-Montrond est gérée par une équipe de onze bénévoles.

En quoi consiste cette gestion :

1. Aménager l'espace, le rendre le plus agréable possible.
2. Communiquer avec le réseau au moyen de l'informatique.
3. Renouveler le fonds prêté par la Bibliothèque Départementale (DDL) deux fois par an : 600 livres à sortir de nos rayons, 600 livres à choisir sur place à la bibliothèque départementale de la Loire et à remettre dans nos rayons.

4. Acheter de nouveaux livres : budget annuel de 1 800€.
5. Choisir, cataloguer, étiqueter, couvrir ces livres...
6. Participer aux réunions avec Loire Forez et la DDL.
7. Accueillir les enfants de l'école.
8. Prévoir et organiser des animations.
9. Participer aux grands événements nationaux : nuit de la lecture...les organiser.
10. Tenir les permanences.
11. Préparer, tous les quinze jours, la navette qui traite les réservations et qui permet aux livres de circuler dans tout le réseau.
12. S'adapter en temps de crise...

L'équipe de bénévoles accomplit toutes ces tâches avec beaucoup de plaisir, de bonne volonté pour permettre à tous les Boissetaires de profiter de ce service culturel dans leur commune.

Les membres de cette équipe essaient de s'adapter à toutes les situations, voire les plus délicates, pour vous satisfaire. Ils se réservent le droit d'être plus restrictifs s'ils le jugent nécessaire pour la sécurité de chacun. Ils sont à l'écoute pour régler quelque problème que ce soit, en toute compréhension.

Un grand merci aux bénévoles

RAPPEL : nous vous rappelons qu'un cahier est à votre disposition en mairie pour recueillir vos remarques et suggestions, vous pouvez également vous connecter sur le site de la mairie www.boisset-les-montrond.com

A la porte du Printemps, rappel de quelques règles de bon voisinage

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou utilisés en paillage ou en compost individuel.

Loire Forez peut vous équiper en composteur : prendre contact avec le numéro vert 0 800 881 024

Entretien des espaces verts privatifs et servitudes de visibilité

Veillez à tailler et à élaguer régulièrement les plantations qui dépassent d'une propriété pour éviter un contentieux avec le voisinage, si celui-ci



prend l'initiative d'intervenir sur votre bien.

Il en est de même pour un arbre ou une clôture qui peut gêner la visibilité sur la voie publique. Art 38 du règlement de voirie départementale plantations riveraines (Article R 116-2 du Code de la voirie routière).

Il n'est pas permis de laisser croître sans autorisation des arbres ou des haies vives en bordure du domaine public routier...

Circulation et vitesse excessives sur la route départementale traversant notre commune : Rd 105 route du Canal et de la Gare

Données fournies par les radars pédagogiques (période du 8 au 14 janvier) : 2762 véhicules par jour dont 54 poids lourds, 85% des véhicules roulent au-dessus de 50 km/h, 8 véhicules par jour dépassent les 100 km/h, un véhicule a été enregistré dimanche 10 janvier entre 19h et 20h à la vitesse de 139 km/h !!!



Toutes les communes sont confrontées aux vitesses excessives en agglomération.

Il existe différentes solutions d'aménagement pour réduire la vitesse des véhicules, par exemple en réduisant la largeur de la chaussée, en posant des ralentisseurs trapézoïdaux, des chicanes, des radars pédagogiques etc...

Sur notre commune, la mise en place récente de ralentisseurs de type "Coussins Berlinoïsi" route de la Gare a occasionné une certaine gêne. Afin de la réduire, ils viennent d'être déplacés.

Le radar pédagogique au droit du ralentisseur a été calibré à 30 km/h.

Urbanisme : affichage des autorisations

Ne pas oublier d'apposer de façon visible les autorisations d'urbanisme délivrées par la Mairie (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, ...)

Nous vous précisons le délai de 2 mois de recours avant d'entamer les travaux.

Boîte à pain.

La boulangerie "Vert Griotte" va installer le distributeur fin février place des Marronniers. Il sera approvisionné tous les jours.

Les difficultés dues au choix de l'emplacement, aux travaux de maçonnerie et aux problèmes du raccordement électrique expliquent le retard de cette opération.



Eclairage de la salle des sports



Tous les spots ont été changés au profit d'un éclairage par led.

Cette opération permet aujourd'hui de diminuer la consommation électrique de 40% et de bénéficier d'une luminosité de qualité.

Le coût de ces travaux est de 24 000€ dont 12 300€ à la charge de la commune.

Dépôts sauvages

Ces déchets ont été trouvés route de Fontannes.

Il est dommage que des personnes peu scrupuleuses aient encore ce genre de comportement.



Déjections canines

Propriétaires de chiens : nos espaces verts sont des espaces d'agrément, et non pas des "toutounettes". Alors, soyez vigilants et pensez à vous munir d'un sac pour récupérer leurs excréments.

Merci pour votre attention.

Ramassage des ordures ménagères :



Loire Forez a modifié en janvier les jours de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif.

Désormais, les deux poubelles sont ramassées tous les quinze jours, semaine paire, lundi après

midi.

Le calendrier est téléchargeable sur le site de la mairie : <https://boisset-les-montrond.com/vie-locale/collecte-des-dechets/>

Quelques imprimés sont également disponibles à la mairie.



ENEDIS, l'électricité en réseau, nous informe d'une coupure de courant pour travaux concernant la commune de BOISSET LES MONTROND :

mercredi 17 février 2021 entre 9h30 et 11h30

Chemin de la Dame

Chemin du Moulin

Allée du Château

Chemin des Piorons

Pour protéger au mieux nos appareils sensibles, ENEDIS nous recommande de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

J'AIME LA LOIRE PROPRE : Le nettoyage de bord de Loire, prévu le 6 mars 2021 à 8h30 au complexe sportif Pierre Magat, est initié par deux jeunes de notre commune, Lua et Maëlys, un bel engagement de la part de notre jeunesse.

ST PAUL EN CORNILLON Base nautique	NERVIEUX Place de la Mairie
ST VICTOR SUR LOIRE Le port	ST GERMAIN LAVAL au camping
ST JUST ST RAMBERT Ancien Pont	BOISSET LES MONTROND Salle des sports
ANDREZIEUX BOUTHEON Complexe d'Animations des bords de Loire - Rue des Garennes	
VEAUCHETTE Carrières de PIORERES	
CUZIEU Etang du Gourd Pouillon	
MARCLOPT Eglise	
FEURS Chemin du Gourd de Randan	
BALBIGNY Parking du cinéma, près du pont	
ST GEORGES DE BAROILLE place de la Mairie	
ST PAUL DE VEZELIN La Vourdiat	
CHATEAU DE LA ROCHE St Priest la Roche	
VILLEREST Parking de la plage, côté mise à l'eau	
MABLY Gravière aux Oiseaux	
POUILLY SOUS CHARLIEU Pont de la Loire - Parking Abel DUPONT	
MONTRBRISON Pont St-Jean	
CHAMPOLY Mairie	LES SALLES Salle des fêtes
CHAUSSETTERE Salle des fêtes	ST JUST EN CHEVALET Pavillon chasse Pont de Combre
CHERIER Cantine	ST PRIEST LA PRUGNE Mairie
CREMEAUX Salle abbé Grobost	ST ROMAIN D'URFÉ Mairie
LA TUILIERE Mairie	ST MARCEL D'URFÉ Préau à côté tennis
BOEN Pont Tarray	ROANNE Pont Fontval
ST GALMIER Kiosque de Badoit	

Contact : CCPU 04 77 65 12 24
<https://www.ccpu.fr/comcom-pays-durfe-loire-42.fr>

LE MONDE ASSOCIATIF

COMITÉ DES FÊTES

Toute l'équipe du comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021. Espérons que les conditions sanitaires nous permettent d'organiser notre traditionnelle fête du village.



Notre association est composée d'un bureau de 7 personnes dont Cyrille GERENTES est le président. A celui-ci s'ajoutent les personnes qui nous aident au bon fonctionnement de nos manifestations.

Notre principal objectif est l'organisation de la fête de notre village qui se déroule chaque 4^{ème} week-end du mois de juin, du vendredi soir au dimanche soir. Nous aidons également les classards dans l'organisation de leur traditionnelle vente de brioches.

Nous faisons notre possible pour maintenir une fête de village vivante et dynamique en organisant un bal, une retraite aux flambeaux, des concours de pétanque, des concerts ou un après-midi mousse. Nous sommes également ouverts à de nouvelles propositions.

Notre équipe dynamique reste motivée pour cette nouvelle année avec de nombreux projets. Afin de les mener à bien nous aurons encore besoin de votre aide et nous comptons sur vous en tant que bénévoles ponctuels mais également comme membres de notre bureau.

Cette année, la fête du village devrait se dérouler du 25 au 27 juin 2021.

Du fait que celle-ci n'a pas eu lieu l'année dernière, le bureau a décidé de reconduire les mêmes classards, à savoir les enfants nés en 2002 et 2003 pour la fête de cette année.

Suivant l'évolution sanitaire nous vous informerons du programme possible.

LE SOU DES ÉCOLES

Les enfants de l'école de Boisset les Montrond ont été gâtés.

Lundi 14 décembre, le Sou des écoles était heureux d'offrir à tous les enfants un moment de magie avant les fêtes de Noël. Greg, le magicien, est intervenu, classe par classe, pour impressionner nos chérubins avec des tours de magie très variés, bluffants et adaptés à chaque niveau, de la petite section aux CM2.

Mardi 15 décembre, les enfants de l'école ont eu la chance d'accueillir le Père Noël.

Pour leur plus grand bonheur, il est venu les bras chargés de cadeaux.

Chaque enfant s'est vu remettre par le Père Noël les traditionnels présents

offerts par le Sou des écoles : le sachet de papillotes et de clémentines, un joli livre et un savon local, bio. Ces savons ont été confectionnés par une boutique de Montrbrison « BETTY MJ » pour le bonheur des mains des petits, agressés par trop de lavages.

La mairie a également contribué à la joie des enfants en participant financièrement aux cadeaux et avec une surprise supplémentaire : une belle boîte à savon métallique nominative.

Nous étions ravis de la présence de Madame le Maire qui a accompagné et aidé le Père Noël lors de la distribution.



Avec un peu de retard, toute l'équipe du Sou et son bureau vous souhaitent une bonne année agrémentée de nombreuses animations !



Nous avons essayé de compenser certaines manifestations rendues impossibles.

Nous remercions ainsi les Boissetaires pour leurs nombreuses commandes de sapins et de chocolats qui nous permettent de participer au financement des activités scolaires. Merci aussi pour l'accueil 'Renversant' reçu lors des distributions.

Nous sommes dans la réflexion concernant la forme que pourrait prendre cette année notre carnaval. La date est toutefois calée au 27 février.

Nous organiserons notre vente habituelle de plants et de fleurs en avril pour les distribuer au plus près du souhait de nos jardiniers (première quinzaine de mai).

Site Internet : <https://lesoudeboisset.wixsite.com/website> (en lien direct sur le site de la mairie)

facebook.com/Le-sou-de-Boisset-279276809444340